



Réunion du 15 novembre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité Monétaire et Financier National du Tchad s'est réuni le lundi 15 novembre 2010 dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à N'Djamena, sous la présidence de Monsieur GATA NGOULOU, Ministre des Finances et du Budget, en présence du Vice-Gouverneur de la BEAC, Monsieur TAHIR HAMID NGUILIN.

En analysant l'environnement économique international, le Comité a noté que malgré les remous qui ont perturbé la stabilité financière sur les marchés internationaux pendant le deuxième trimestre 2010, la fragile reprise de l'activité mondiale observée au premier semestre de 2010 s'est raffermie. Toutefois, les facteurs de détérioration survivent encore.

Ainsi, les estimations d'octobre 2010 du FMI font ressortir une révision à la hausse de la croissance économique mondiale, prenant acte de la progression spectaculaire de l'industrie manufacturière et du commerce mondial. La croissance du produit intérieur brut (PIB) mondiale devrait s'établir à 4,8 % en 2010, contre une estimation de 4,6 % en juillet 2010, tirée par les pays émergents et en développement qui afficheraient un taux de croissance équivalent à plus de deux fois celui qui serait réalisé par les pays riches. En revanche, pour 2011, le Fonds ramène sa prévision de croissance de 4,3 % à 4,2 %.

En Afrique, la croissance moyenne devrait se situer à 4,5 % en 2010 et à 5,2 % en 2011. Dans la Zone CEMAC, le taux de croissance devrait se redresser à 4,1 % en 2010, contre 2,1 % en 2009, en relation avec le retour de la croissance mondiale, la hausse de la production pétrolière et gazière, le lancement d'importants projets d'exploitation minière et l'intensification des travaux de construction des infrastructures publiques dans les pays membres. Les tensions inflationnistes s'allègeraient, revenant de 4,3 % en 2009 à 3,6 % en 2010, et le taux de couverture extérieure de la monnaie demeurerait confortable, autour de 100 %.

Au plan national, les membres du Comité ont noté que la conjoncture économique s'est améliorée au deuxième trimestre 2010 par rapport à la même période de l'année 2009. Cette évolution intervient dans un environnement économique mondial marqué par la poursuite de l'embellie des cours mondiaux des principaux produits d'exportation (pétrole brut et coton) et par une appréciation du taux de change du dollar américain par rapport au F.CFA.

Le Comité s'est réjoui des dernières projections de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) sur la croissance du PIB qui devrait atteindre 6 % en 2010, contre 1,7 % en 2009, grâce à la reprise de la production agricole favorisée par la bonne pluviométrie, au rythme soutenu de l'activité dans les bâtiments et travaux publics ainsi que dans le secteur des télécommunications. Il a cependant relevé que ce taux resterait inférieur à celui de 7 % requis pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) d'ici 2015. La bonne tenue de la production agricole devrait contenir l'inflation à 3 % à fin 2010 contre 10,1 % en 2009.

Pour ce qui est des finances publiques, le Comité a observé que l'exécution du budget à fin août 2010 s'est soldée par un déficit de 121,8 milliards, contre 294,4 milliards à fin août 2009. Par ailleurs, il a noté que la dette extérieure publique s'est repliée, revenant de 23,8 % du PIB à fin juin 2009 à 21,9 % du PIB à fin juin 2010.

Les statistiques du commerce extérieur ont, quant à elles, fait apparaître une diminution des exportations et une hausse des importations, en liaison avec le renforcement des activités du secteur des bâtiments et travaux publics.

De l'examen de la situation monétaire à fin août 2010, le Comité a relevé qu'elle a été marquée par un accroissement de 14,3 % de la masse monétaire, reflétant une baisse des avoirs extérieurs nets de 16 % et un rebond considérable du crédit intérieur net de 31,4 % (créance nette sur l'Etat +86,8 % et crédit à l'économie +8,3%).

Concernant le marché monétaire, le Comité a constaté la baisse de l'objectif de refinancement de 20 000 millions à 15 000 millions entre septembre 2009 et septembre 2010, la contraction du volume des injections de liquidités dans le système bancaire et la hausse des ponctions de liquidités opérées par l'Institut d'Emission. Le Comité a pris, en outre, acte des accords de classement délivrés pendant la période sous-revue au profit des banques.

Enfin, le Comité a suivi les comptes rendus des décisions du Conseil d'Administration de la BEAC, du Comité Ministériel de l'UMAC, de la mission du FMI qui a séjourné au Tchad en septembre 2010 et aux Services Centraux de la BEAC et pris connaissance des notes sur les difficultés de suivi de la surveillance multilatérale et sur les transactions sur les devises opérées par le système bancaire.

Fait à N'Djamena, le 15 novembre 2010

Le Président du Comité

GATA NGOULO

